

Rapport d'activité annuelle

2025-2026

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période d'avril 2025 à mars 2026.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- **Prénom et nom** : Sébastien BUSIRIS
- **Organisation représentée au CESE** : CGT-FO
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée** : Secrétaire fédéral
- **Groupe d'appartenance** : CGT-FO
- **Autre activité en dehors du CESE** : Secrétaire Général fédération des employés et cadres FO

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Affaires européennes et internationales
	Économie et finances
Formations temporaires	

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i>)
Etude : Finances publiques : État des lieux et analyse de controverses	Contribution aux travaux de la commission audition, discussions texte, amendements
Avis Projet de loi-cadre relatif au développement du secteur des transports	Contribution aux travaux de la commission audition, entretiens discussions texte, amendements,
Egalité des chances : mythe ou réalité ? - Rapport annuel sur l'état de la France en 2025	Contribution aux travaux de la commission audition, entretiens discussions texte, amendements, déclaration du groupe
Avis La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau	Contribution aux travaux de la commission audition, entretiens discussions texte, amendements,
Avis Complexité des aides de l'Union européenne et visibilité de son action	Contribution aux travaux de la commission audition, entretiens discussions texte, amendements, déclaration du groupe

- **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière

- **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte

- **Précisions ou éléments complémentaires :**

--

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	Remplacement de la représentante du groupe au bureau à quelques réunions de cette instance
Participation aux discussions au sein du groupe sur :	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de mandature - Résolution du bureau : Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre - Etude : Changements systémiques et ruptures : repenser notre approche des compétences - Résolution du bureau : Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050 - Séminaire de groupe et échanges autour des différentes thématiques traitées par le CESE - Participation aux travaux du groupe avec les représentants FO aux CESER - Déclaration du CESE à l'occasion des 80 ans de la sécurité sociale - Déclaration du bureau : One Health / Une Seule Santé pour toutes et tous - Déclaration du bureau : Le droit des enfants de participer aux délibérations publiques - Résolution du bureau : Transition écologique : la société civile organisée appelle à maintenir le cap - Déclaration du bureau : Affaiblir le dialogue civil reviendrait à affaiblir la démocratie - Soutien au CESER -
Participation à des groupes de travail internes	
Participations à des temps forts et/ou des évènements de valorisation de l'institution	<ul style="list-style-type: none"> - Echange et discussions autour du bilan de mandature - Journées européennes du patrimoine - Représentation de la pièce de théâtre sur Léon Jouhaux Itter 43-45 - Colloque Afoit-CESE sur l'IA et ses enjeux pour les métiers -
Autres formes de participation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux discussions et échanges au sein du groupe sur les différents sujets traités au CESE - Echanges et valorisation des travaux du CESE lors de la rencontre entre membres du groupe au CESE et conseillers FO dans les CESER - Valorisation des travaux du CESE au sein de mon organisation -

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

- Participation, tout au long de l'année aux discussions et échanges au sein du groupe sur les sujets traités par les différentes formations de travail.
- Présentation et discussion sur les travaux en cours dans les formations de travail dans lesquelles je siège.
- Echange avec les membres du groupe sur les positions à adopter et les enrichissements à apporter.
- Participation à la préparation des déclarations du groupe.
- Participation aux réunions hebdomadaires du groupe.
- Participation au séminaire de rentrée du groupe.
- Participation aux rencontres du groupe avec les CESER.
-